

P-V DE LA REUNION DU 2 JUIN 2015

REUNION DU COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES INSTALLATIONS NUCLEAIRES DE FLEURUS-FARCIENNES.

Présents:

Madame Muriel GLAUDE, Responsable du Département Environnement Province du Hainaut et **Présidente du Comité.**

Représentants des Autorités provinciales:

Madame Isabelle DELBAEN, Expert administratif – Province de Hainaut

Monsieur Antoine MOYART, Sécurité civile – Province de Namur

Représentants des Administrations fédérales:

Représentants des Administrations communales:

Monsieur Luc BAUWIN, Echevin – SOMBREFFE

Monsieur Philippe BARBIER, Conseiller communal – FLEURUS

Monsieur Vincenzo CATALANO, Service Communication - Ville de FLEURUS

Madame Laurence CHAVALLE, Fonctionnaire PLANU – LES BONS VILLERS

Madame Angélique CRUCILLA, Responsable Communication – FARCIENNES

Monsieur Frédéric DEYONGHE, Conseiller en Environnement – AISEAU-PRESLES

Monsieur Marc FALISSE, Conseiller communal – FLEURUS

Monsieur Xavier LEFEVRE, Fonctionnaire PLANU – AISEAU-PRESLES

Madame Valérie VELGHE, Fonctionnaire PLANU - CHARLEROI

Représentants du site nucléaire:

Monsieur Hans AESCHLIMANN, Vice-président des Affaires Réglementaires – STERIGENICS

Monsieur Frédéric BEKAERT, Directeur général - STERIGENICS

Madame Sylvie BOODTS, Communication - IRE

Monsieur Philippe DAMHAUT, Responsable de Site – ONDRAF – Site Fleurus

Représentants de la population:

Monsieur Gian-Carlo TOMASI, Riverain - FARCIENNES

Madame Christiane VASSART, Ligue des Familles – FLEURUS

Excusés:

Madame Joséphine CAMMARATA, Echevine – FARCIENNES

Madame Elisabeth DECLEVE, Vie Féminine – FLEURUS

Madame Dina LANSMAN, Fonctionnaire PLANU – CHATELET

Monsieur Francis LORAND, Echevin - FLEURUS

Monsieur J.-P. MINON, Directeur Général de l'ONDRAF

Monsieur Thibaut NANIOT, Directeur Général - SOMBREFFE

Monsieur Rudy PERES, GALF – FLEURUS

Monsieur Benoît RAMACKER, Service Presse et Communication de la Direction générale du Centre de crise

Monsieur Albert SCHLEIPER, Président de l'Association Farciennes+

Monsieur Jean-Michel VANDERHOFSTADT, Directeur Général – IRE

Monsieur Thomas WALGRAFFE, Directeur Général – TRANSRAD

Monsieur Pierre WYNS, Riverain -FLEURUS

Premier point:**Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 mars 2015**

Suite à l'envoi du procès-verbal provisoire, Mesdames BOODTS, LANSMAN et Messieurs BEKAERT, DAMHAUT et WALGRAFFE ont fait quelques remarques. Elles ont été intégrées au procès-verbal envoyé avec la convocation. Il n'y a pas d'autre remarque, le procès-verbal est approuvé.

Deuxième point:**Informations sur le débriefing de l'exercice qui a eu lieu en décembre**

Monsieur RAMACKER ne pouvait assister à la réunion mais il a signalé qu'en principe le rapport sur cet exercice devait être mis sur le site <http://centredecrise.be> ce matin.

Madame GLAUDE a contacté Monsieur RAMACKER car elle n'arrivait pas à voir le rapport sur le site, ce qui était tout à fait normal car on attend la version néerlandaise pour le mettre dans les deux langues sur le site. Il lui a donc fait parvenir un rapport synthétique de l'exercice qu'elle remet en séance et un rapport, même s'il est qualifié également de synthétique, plus complet. Elle le joindra au procès verbal.

Madame DELBAEN aborde les conclusions de l'exercice au niveau provincial. Elle rappelle d'abord les objectifs:

- tester l'alerte et la mobilisation, en temps réel, des acteurs concernés par le Plan national d'urgence nucléaire (autorités nationales, provinciales et communales; services d'urgence et d'intervention; exploitant) ainsi que le flux d'informations entre ces derniers,
- tester la gestion de l'incident,
- tester le flux d'informations entre les différentes cellules de crise mises en place,
- tester les outils techniques et l'infrastructure de crise disponibles,
- tester l'alerte et l'information de la population (dont les canaux BE-ALERT et Contact-center de crise) en soumettant tout particulièrement l'exploitant et les autorités locales à une pression médiatique et citoyenne simulée.

En ce qui concerne l'alerte et la mobilisation au niveau provincial, dès qu'on a eu l'information de l'I.R.E., les services du Gouverneur ont alerté les différentes disciplines.

Au niveau de la gestion de l'incident, il y a eu une bonne répartition des tâches et les actions ont pu être prises assez rapidement grâce à l'existence des fiches réflexes.

En ce qui concerne les pistes d'améliorations, on va rédiger une fiche spécifique pour le service 100 qui n'a pas à gérer tous les jours des incidents radiologiques afin que l'alerte soit encore donnée plus rapidement.

Monsieur CATALANO pense que l'exercice a permis de tester leur système d'alerte en propre et cela a bien fonctionné. Il y a eu quelques soucis au niveau informatique au début mais après cela s'est très bien passé. On a aussi eu quelques soucis avec le Poste de Commandement Opérationnel, les communications étaient assez difficiles, il y a aussi le système ASTRID qui ne fonctionnait pas très bien. Globalement, c'est toutefois assez positif, même s'il y a eu quelques problèmes techniques à régler.

Madame CRUCILLA précise que pour elle c'était le premier exercice auquel elle participait car elle n'était pas encore là lors de l'exercice précédent. Elle pense que c'était assez positif surtout grâce aux réunions d'information préalables qui ont permis une bonne préparation.

Monsieur CATALANO ajoute qu'on avait proposé au bourgmestre d'aller au centre de crise à MONS mais il a préféré rester dans sa commune et envoyer quelqu'un.

Le bourgmestre de FARCIENNES a eu la même réaction. En effet, lorsqu'il se passe quelque chose dans une commune, la première personne qu'on va voir, c'est le bourgmestre.

Madame DELBAEN est aussi convaincue qu'il est préférable que le bourgmestre reste sur place et qu'il envoie plutôt un représentant. On mettra cela lors de l'actuation du plan d'urgence nucléaire.

Madame CRUCILLA souligne le fait qu'à FARCIENNES, elle est seule pour gérer ce genre de situation.

Monsieur CATALANO précise, pour ce qui le concerne, qu'il a un binôme mais qui est plus chargé d'aller au poste de commandement opérationnel. Il pense que globalement, tout le monde a bien travaillé mais techniquement, il y a eu quelques soucis.

Monsieur BARBIER pense que ces problèmes techniques ne sont pas résolus. C'est un problème de réseau, il y a des endroits où les communications ne passent pas.

Madame DELBAEN signale que dans le PPUI, on va analyser la situation par rapport au poste de commandement et éventuellement, on va changer de lieu.

Monsieur CATALANO ajoute qu'il existe 3 postes de commandement à FLEURUS: le Château de la Paix à FLEURUS, la salle Hordies à LAMBUSART et la salle polyvalente du Vieux-Campinaire, et 1 poste de commandement situé à FARCIENNES (école située à proximité de l'IRE).

Au niveau de l'I.R.E., Madame BOODTS précise qu'il y avait deux objectifs principaux:

- tester le centre opérationnel du site
- tester les réactions sur le terrain

Il y a une nouvelle organisation qui a été mise en place au sein de l'I.R.E. et on a été félicité pour cela. Par contre, il y a eu quelques problèmes du fait qu'on ne peut plus rentrer en voiture sur le site, maintenant, c'est réglé, les véhicules de service sont à proximité. On avait demandé à ce que les personnes chargées de la communication soient mises sous pression. Elles ont parfaitement fait face à la pression médiatique tout en reconnaissant que le processus interne à l'IRE pouvait être amélioré afin d'être encore plus efficace.

L'exercice a aussi permis de tester la fonction de coordinateur de première intervention sur qui repose l'organisation des secours tant internes qu'externes sur le terrain. L'exercice a permis de prendre conscience que les missions assignées au CPI étaient beaucoup trop nombreuses pour une seule personne. Désormais, un adjoint est prévu.

Troisième point:

Informations sur l'incident survenu à l'I.R.E. le 10 avril 2015

Madame BOODTS excuse tout d'abord Monsieur VANDERHOFSTADT qui a eu un contretemps. Elle revient sur l'anomalie qui s'est déroulée le 10 avril et présente les mesures prises suite à l'évènement tout en insistant sur les comportements représentatifs des valeurs de l'IRE qui ont été mis en œuvre à cette occasion. Un document illustrant ces valeurs (Compétence, Responsabilité, Innovation, Esprit d'équipe et Partenariat) est laissé à la disposition des personnes présentes.

Le vendredi 10 avril 2015, une perte temporaire d'étanchéité est survenue en début de journée dans un laboratoire au niveau du circuit de xénon. Très rapidement, on a vu le débit de dose augmenter dans le laboratoire. L'évènement a rapidement été maîtrisé mais a conduit à un rejet de xénon supérieur aux normes journalières autorisées.

Dans le laboratoire, il y avait 3 personnes et l'impact a été limité au niveau du personnel. Pour la population et l'environnement l'impact était négligeable car le xénon est un gaz rare inerte (pas d'interaction avec le milieu vivant).

L'évènement a été classé comme anomalie de niveau 1 de l'échelle INES.

Les réactions immédiates mises en place:

- limitation de l'accès aux zones concernées,
- recherche de l'origine de la fuite et colmatage,
- décision d'arrêter la production,
- lancement des investigations.

Après investigation, il s'avère que l'évènement est probablement dû à la conjonction de 2 causes: une connexion dont le dimensionnement n'était pas optimal et un choc involontaire sur cette partie du circuit.

Il y a eu une très forte implication du personnel, ce qui démontre l'esprit d'équipe en vigueur dans l'entreprise.

Plusieurs mesures ont été prises suite à après l'analyse, parmi lesquelles on notera:

- le remplacement de la pièce incriminée,
- la limitation de l'encombrement et des manipulations en cellule,
- le renforcement de la formation et des procédures.

Les mêmes mesures correctives ont été également appliquées aux autres cellules similaires.

On a reçu l'autorisation de reprise des activités le 12 avril.

Monsieur BARBIER constate qu'il y a eu combinaison de deux anomalies, la pièce trop courte et le choc qui lui a été porté. On a remédié au fait que la pièce était trop courte mais qu'a-t-on fait pour éviter qu'on ne touche encore la pièce? Ne pourrait-on mettre un capot?

Madame BOODTS précise que non seulement la pièce a été remplacée mais on limite les manipulations lors des opérations critiques. L'idée du capot n'a pas été retenue par les ingénieurs présents lors de l'analyse.

Quatrième point:

Dernières nouvelles des entreprises: projets, incidents,...

Pour ONDRAF – Site Fleurus, Monsieur DAMHAUT précise qu'il n'y a pas grand-chose à signaler. Le marché public pour le bureau d'étude qui va réaliser le plan de démantèlement a été attribué la semaine dernière à TRACTEBEL. Il va y avoir plusieurs ingénieurs qui vont travailler pour ce plan de démantèlement. On compte 18 mois pour la rédaction du plan qui sera ensuite soumis à l'AFCN qui fera sans doute des remarques auxquelles il faudra répondre et là il faut encore compter 6 mois. Les opérations de démantèlement pourront s'attaquer à la structure des bâtiments.

Il n'y a pas eu d'incident depuis la dernière réunion du Comité.

Pour STERIGENICS, Monsieur BEKAERT signale que le 30 mai, il y a eu un INES 0. Lors de la remise en place d'une sonde dans la salle d'eau, elle a été abîmée, ce qui a provoqué une fuite d'eau. L'installation a été mise à l'arrêt car on devait contrôler dans le bac de récolte. Il y a eu intervention immédiate des services de contrôle physique. On a ensuite refait un apport d'eau pour relancer l'installation. On a fait faire des analyses des eaux par l'I.R.E. et on n'a détecté aucune contamination.

Monsieur BARBIER signale qu'au conseil communal de FLEURUS, on a relevé le fait que l'I.R.E. communiquait très bien sur les incidents. Il voudrait savoir si STERIGENICS envisage de mener la même politique.

Monsieur BEKAERT précise qu'ils n'ont pas l'intention de camoufler quoi que ce soit. C'est pourquoi ils sont ici. Ils n'ont pas le même type de production que l'I.R.E., le risque chez eux est plus pour le personnel que pour la population. Il y a des procédures à respecter à chaque fois pour prévenir les autorités et à partir du moment où c'est un INES, c'est publié.

Monsieur BARBIER demande s'il n'est pas possible d'envisager d'envoyer un mail au Comité d'accompagnement.

Monsieur BEKAERT se pose la question sur ce qu'il convient de mettre dans ce mail car il a déjà eu de mauvaises expériences, des phrases qu'on sortait de leur contexte.

L'I.R.E. et ONDRAF-FLEURUS ont pris l'habitude d'envoyer un mail au Comité d'accompagnement pour signaler tout problème, anomalie et même ce qui est considéré comme un non événement par l'entreprise mais qui pourrait entraîner des questions dans la population, comme par exemple, une ambulance qui vient sur le site suite au fait qu'un travailleur a glissé et s'est cassé la jambe.

Monsieur CATALANO pense que STERIGENICS pourrait communiquer vers lui et Madame CRUCILLA cela permettrait de dédramatiser auprès de la population.

Monsieur BEKAERT répète qu'ils respectent les règles comme n'importe qui et qu'ils n'ont pas la même activité que l'I.R.E. Il propose de venir lors de la prochaine réunion expliquer ce qu'ils font. S'il faut communiquer par mail, ils le feront.

Monsieur DAMHAUT ajoute que dans leurs entreprises, la sécurité conventionnelle prend beaucoup de temps car les risques conventionnels sont tout aussi importants, voire plus, que les risques liés aux activités avec des produits radioactifs. En effet, les travailleurs portent des poids, manipulent du matériel, se déplacent.

Pour l'I.R.E., Madame BOODTS préfère laisser à Monsieur VANDERHOFSTADT le soin de parler de ce point à la prochaine réunion.

Pour rappel, la prochaine réunion est fixée au mardi **8 septembre 2015 à 18 heures dans les locaux de l'Administration communale de FARCIENNES.**